



EDITO

# MONTBAZIN

## Lettre d'information n°7

Qui aurait cru que nous connaîtrions une année 2022 marquée à nouveau par des crises d'ampleur majeure ? La poursuite de la pandémie de Covid 19, la guerre en Ukraine et ses conséquences en termes économiques et sociaux, et bien sûr les crises liées à l'érosion de la biodiversité et au changement climatique sans cesse plus visibles. Ces changements profonds doivent nous interroger sur notre rapport aux autres et notre avenir collectif. Ils doivent aussi nous pousser à nous réinventer dans nos relations, dans nos manières d'être et de vivre, pour que chacun puisse s'épanouir dans le respect et la bienveillance. Soyez certains de l'investissement sans faille de vos élus en la matière, car nous déclinons les valeurs de solidarité toute l'année et dans toutes les actions que nous menons. Il s'agit là de valeurs essentielles pour continuer à progresser, collectivement, dans la paix et la sérénité.

Le printemps est un exemple à suivre en ces temps troublés : celui de la résilience. C'est la saison de l'épanouissement de la nature qui nous entoure. Vous le savez, notre préoccupation pour préserver nos paysages et notre cadre de vie est quotidienne. C'est pourquoi notre équipe a lancé l'Atlas de la biodiversité communale des garrigues, dont vous trouverez les modalités de participation dans ce numéro, mais aussi la première fête de la garrigue, qui se tiendra les 4 et 5 juin au Jardin méditerranéen, pour fêter dignement les prémices de l'été, avant notre traditionnelle fête locale qui lancera définitivement la saison estivale. Ces moments de joie et de partage doivent nous permettre de nous retrouver, et de consolider les liens qui nous unissent.

Dans un monde qui bouge et une société qui mute, restons mobilisés et vigilants, tout en étant heureux de grandir, vivre et vieillir dans notre beau village; et portons collectivement une dynamique d'actions individuelles comme collectives faite d'espoir et de fraternité.



Votre maire  
Josian RIBES

# Atlas de la biodiversité communale

La commune de Montbazin, en tant que coordinatrice d'un consortium aux côtés des communes de Poussan et Villeveyrac, est lauréate de l'appel à projet national « Atlas de la biodiversité communale » de l'Office français de la biodiversité à travers le projet intitulé « Atlas de la biodiversité des garrigues ».

Qu'est-ce que c'est et à quoi ça sert ? Éléments de réponse.

## Qu'est-ce qu'un ABC ?

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune de mieux connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel, avec 3 dimensions :

- l'acquisition de connaissance par la réalisation d'inventaires naturalistes professionnels et citoyens ;
- la mobilisation de l'ensemble des acteurs : associations, citoyens, entreprises... par des actions de sensibilisation ;
- l'aide à la décision pour l'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques publiques locales (notamment dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme).

## Pourquoi un «ABC des garrigues» ?

Le dossier porté par Montbazin associe les communes de Poussan et de Villeveyrac. Les trois villages bénéficient en effet d'un patrimoine naturel et culturel commun et sont particulièrement attachés à la préservation des espèces de faune et de flore de leur territoire. Notre candidature a logiquement été intitulée «Atlas de la biodiversité communale des garrigues».

## Comment participer ?

Vous souhaitez connaître le nom du papillon qui vient butiner près de vous ? De l'oiseau coloré photographié lors de votre dernière promenade ? Tout en participant à un projet de sciences citoyennes et en vous informant sur le mode de vie des espèces rencontrées ?

Vous pouvez en effet contribuer à l'inventaire collectif de l'ABC en recensant les espèces de faune et de flore rencontrées dans votre jardin ou lors de vos balades via l'application iNaturalist qui vous permet d'identifier les plantes et animaux. Rendez-vous sur : [www.bit.ly/abc-garrigues](http://www.bit.ly/abc-garrigues) ou téléchargez directement l'application sur votre smartphone. Pensez à « taguer » vos observations en rejoignant le projet «ABC des garrigues» ! Les données collectées serviront *in fine* à mieux identifier les zones à enjeux patrimoniaux sur la commune, et ainsi à mieux les préserver, notamment à travers la révision du Plan local d'urbanisme à venir.

## Comment utiliser l'application iNaturalist ?

Avant la première utilisation, il est nécessaire de télécharger l'application, de s'inscrire et de se connecter.



## Comment échanger ?

L'ABC, c'est aussi un programme d'animation jusqu'à fin 2023 : sorties nature, conférences, sensibilisation dans les écoles, etc. Vous pouvez aussi échanger avec d'autres contributeurs, suivre l'actualité, vous tenir au courant des prochaines sorties, poster vos photos ou encore partager vos astuces pour accueillir la biodiversité dans votre jardin, sur votre balcon,... en rejoignant le groupe Facebook de l'ABC des garrigues :

[www.facebook.com/groups/abcdesgarrigues](http://www.facebook.com/groups/abcdesgarrigues)

Rejoignez le groupe Facebook !

RÉVÉLONS NOTRE BIODIVERSITÉ

Qu'attendez-vous pour découvrir vos propres trésors ?

Rejoignez-nous vite et partagez vos plus belles observations !

MONTBAZIN  
VILLE DE  
POUSSAN  
OFB  
BASSIN DE THAU  
Naturalist ABC des Garrigues

## Concours photo

Un nouveau concours photo est organisé dans le cadre de l'ABC et de la première fête de la garrigue qui aura lieu les 4 et 5 juin 2022. Il vise à mettre en exergue les richesses et les beautés du patrimoine naturel de notre commune : faune, flore et paysages de nos garrigues. Les participants avaient jusqu'au

13 mai pour déposer leurs clichés. Le jury sélectionnera 30 photographies qui seront exposées à la chapelle Saint-Pierre du 3 au 12 juin. 4 prix seront décernés : Prix du public, Grand prix du jury, Coup de cœur du jury et Prix jeune. Les lauréats se verront remettre un lot composé de livres, de pro-

duits du terroir et de graines de fleurs sauvages labellisées Végétal local. Les internautes auront la possibilité de voter pour le Prix du public sur Facebook (compte « Mairie de Montbazin ») du 16 au 28 mai. La photo gagnante sera celle ayant reçu le plus de « Like ».

## Fête de la nature

ABC des GARRIGUES  
Montbazin  
Poussan - Villeveyrac

DU 18 AU 22 MAI,  
LES ABC FÊTENT LA NATURE !

Partez en quête des trésors de votre commune !

fête de la nature  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
OFB  
MONTBAZIN  
POUSSAN



**Du 18 au 22 mai, c'est la Fête de la nature** dans toute la France. Elle sera fêtée tout particulièrement sur le territoire grâce aux Atlas de la biodiversité communale. Au programme : conférences et sorties sur les reptiles, les rapaces, les chauves-souris, les pollinisateurs sauvages, la flore spontanée... Plus de 25 animations vous seront proposées sur le bassin de Thau dont 2 à Montbazin. Pour en savoir davantage sur le programme, rendez-vous sur la page Facebook « Révélons notre biodiversité »

# Enquête chauves-souris

## ENQUÊTE CHAUVE-SOURIS !

RÉVÉLONS NOTRE  
BIODIVERSITÉ



ABC des GARRIGUES  
Montbazin

En France, on retrouve 35 espèces de chauve-souris qui sont toutes des espèces protégées. Grandes mangeuses d'insectes, elles se nourrissent de moustiques, mouches ou papillons de nuit parfois ravageurs des cultures, elles sont donc des aides précieuses pour l'homme !

### MENACES

En 10 ans, 38 % des chauves-souris ont disparu. Elles subissent de nombreuses menaces telles que la destruction des gîtes (site de reproduction ou de repos), le dérangement (intentionnel ou non), l'abattage des haies ou la prédation par les chats domestiques.

*Mieux connaître la répartition des gîtes à chauve-souris permettra d'adapter les politiques locales pour les préserver !*

Pipistrelle pygmée



Crédit : A. Pichard - LPO Occitanie

### Comment détecter leur présence ?

Vous pouvez observer leur **présence directe** dans les caves, greniers, fissures de mur, grottes, cavités naturelles ou troncs d'arbres creux.

Vous pouvez aussi observer leur **présence indirecte** avec le **guano** (excréments de chauve-souris) qui ressemble à des crottes de souris (de 0,5 à 1,5 cm), mais celles-ci s'effritent en poussière brillante sous les doigts. La quantité de crottes, l'aspect et le type de dispersion donnent des indices sur l'espèce présente et le nombre d'individus.

Les **débris d'insectes** (ailes de papillons, élytres de scarabées) attestent aussi d'un repas de chauves-souris.

La période idéale pour détecter la présence de chauve-souris se situe entre avril et septembre mais il est possible de les observer toute l'année.

Guano de chauve-souris



Crédit : C. Fraissard - LPO Occitanie

### Attention !

*Ces espèces sont sensibles au dérangement. Il faut donc éviter de les éclairer ou de faire du bruit à proximité.*

Si vous détectez la présence de gîtes à chauve-souris, merci de nous contacter par mail :

[abc@cpiebassindethau.fr](mailto:abc@cpiebassindethau.fr)



# Fête de la garrigue

**Les 4 et 5 juin, Montbazin organise la première Fête de la garrigue, un nouvel événement dans le paysage culturel du territoire qui fera rimer nature, arts et musiques autour de l'univers secret des garrigues.**

Entre balades guidées, expositions, conférences, concerts, ateliers pour enfants et ados, animations festives, etc., cette manifestation se propose de sensibiliser un large public aux enjeux de la préservation et de la restauration de la biodiversité montbazinoise, en lien avec le patrimoine culturel des garrigues (capitelles ou « nichettes », murs en pierre sèche, etc.). Ce nouveau temps fort sur la commune entre en résonance avec d'autres actions développées tout au long de l'année.

## **Des patrimoines naturels, historiques et culturels**

Situé au pied de la chapelle du XIII<sup>e</sup> siècle, le Jardin méditerranéen sera le site central de la manifestation. Il accueillera des ateliers ludiques et pédagogiques sur l'environnement et la découverte du paysage méditerranéen, des espaces de découvertes, les stands des partenaires institutionnels et des associations (réseau CPIE bassin de Thau, Festival de Thau, Ligue pour la protection des oiseaux, Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, producteurs locaux, ...). Ce lieu sera le point de départ de nombreuses activités : balades familiales ou plus sportives, mêlant art et biodiversité à travers la garrigue montbazinoise, exposition photo à la Chapelle mais aussi l'Odyssée des garrigues, un parcours déambulatoire en autonomie à la rencontre de conteurs, musiciens, artistes et autres naturalistes.

La Fête de la Garrigue invitera ainsi le visiteur à un voyage musical, sensoriel, émaillé de découvertes. 2 jours de fêtes ponctués en soirée par des concerts et des créations artistiques poétiques et amusantes.

## **Concert sous les étoiles**

**Le samedi 4 juin**, la fête accueillera ainsi R.Can, artiste joyeux et engagé. Son style est à la croisée du rap et de la chanson française que l'on pourrait caractériser de Hip-Hopulaire. Partout où R.Can se produit, il fait naître des sourires, suscite la curiosité et répand un message ultra positif.

**Le dimanche 5** nous plongera dans l'univers musical du pétillant duo franco-québécois, Le Caribou Volant. Sur scène, violon, mandoline, guitare, flûte traversière, clavier rhodes et stomp box feront frémir les oreilles et remuer les pieds.

Ces concerts seront précédés d'un spectacle théâtral poétique, burlesque et musical : «L'homme qui plantait des arbres», créé par la compagnie Le Théâtre de la Terre.

## **L'ensemble de cet événement est en accès gratuit.**

Buvette et restauration sur place assurées par les producteurs locaux des Paniers de Thau.

**Plus d'infos : [www.montbazin.fr](http://www.montbazin.fr)**



©Pierrick Guidou



# Expositions

Comme chaque été, la chapelle Saint-Pierre sera ouverte au public et plusieurs artistes locaux installeront leurs œuvres :

**3 au 12 juin :** Exposition du concours photo Faune, flore et paysages dans le cadre de l'ABC

**13 au 26 juin :** Fred Petit, Estampes japonaises «Flowing with the waters»

**27 juin au 10 juillet :** Peter Lökös, installation et peinture «Perméabilité»

**11 au 24 juillet :** Alain Troyas, peinture «Mnésies équatoriales»

**25 juillet au 7 août :** Jo Château et JL Lapinte, fer forgé et peinture «Assemblage»

**8 au 21 août :** Thierry Dumont, Vincent Brunel photographies de la cave coopérative «Hallucinations millésimées»

**22 août au 4 septembre :** Club photo de Lavérune «L'arbre mon ami»



## Démocratie participative : GRC accessibilité

Le Groupe de réflexion citoyen (GRC) «Accessibilité» se réunit depuis presque un an. Constitué d'élus et de citoyens, il travaille pour l'amélioration de la circulation de tous les usagers. Il a récemment répertorié les évolutions à envisager pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite dans le village. Le GRC a d'abord travaillé sur les points noirs à modifier ou à mettre aux normes en vigueur autour de la mairie et des écoles, suite au recensement effectué en novembre : panneaux routiers à déplacer, «bateaux» à aménager, barrières à ajouter ou supprimer, passages piétons à créer, trottoirs à élargir... Pour chaque anomalie, une fiche avec photos a été constituée et fait l'objet d'une étude de faisabilité et de coût. Certains projets seront réalisés par les services techniques de la commune et d'autres nécessiteront l'intervention de prestataires extérieurs. Plusieurs actions peuvent être mises en œuvre rapidement et d'autres devront être intégrées à des travaux futurs plus conséquents. Le GRC accessibilité est composé d'Élisabeth, Hélène, Marie-Antoinette, Anne, Ann-Charlotte, Katia, Stéphanie et Bertrand.

## Entretien des trottoirs

Les pieds de murs et trottoirs font parfois l'objet de l'implantation d'herbes non désirées. Cela ne relève généralement pas d'une mauvaise volonté mais d'une méconnaissance de la réglementation. Les habitants attendent (et réclament parfois) l'intervention du service Espaces verts de la commune. Ce que dit la règle : il appartient aux occupants d'un logement (propriétaires ou locataires) et non aux services municipaux d'assurer l'entretien de leur pas de porte mais aussi du trottoir afférent sur tout le linéaire de leur parcelle... et ce jusqu'au caniveau. Pour rappel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour jardiner ou désherber, il est interdit d'acheter, d'utiliser ou de stocker des pesticides chimiques. Quelques conseils :

- déloger les végétaux grâce à une binette ou un couteau, avec retrait des racines de préférence
- arracher à la main les plantes les plus résistantes, comme les pissenlits ou chardons
- verser de l'eau bouillante ou de l'eau de cuisson



# Fibre internet

## N'attendez plus, raccordez-vous à la fibre !

Bénéficiez des nouveaux services très haut débit avec la Fibre Optique

Le réseau public est ouvert à la commercialisation sur votre commune. Pour souscrire un abonnement internet très haut débit et bénéficier de services numériques performants, contactez un opérateur en suivant les instructions au verso.



**C'est parti !** Le réseau public de fibre optique est ouvert à la commercialisation sur notre commune. Fil de verre plus fin qu'un cheveu, la fibre optique permet de transporter une quantité de données à la vitesse de la lumière, avec un débit actuel et évolutif de 1 Gbits/s. Vous pouvez d'ores et déjà préparer l'arrivée de la fibre : **Si vous habitez une maison individuelle** : Le technicien raccordera votre logement au point de branchement optique associé à votre adresse. Chez vous il utilisera les gaines, fourreaux, poteaux ou conduits existants. La fibre empruntera *a priori* le même chemin que votre ligne téléphonique. Vous devez donc fournir un passage «en bon état».

**Si vous habitez un lotissement** : La fibre empruntera les fourreaux existants sur le domaine privé de l'aménageur du lotissement, puis les fourreaux de votre terrain privé. Les travaux de génie civil situés sur la propriété privée et sur la voie publique située dans son prolongement («au droit du terrain»), sont à la charge du propriétaire, qu'il est libre de confier au prestataire de son choix, y compris un prestataire distinct du prestataire de service universel.

**Si vous habitez un bâtiment isolé** : Le réseau d'initiative publique «Hérault Numérique» permettra le raccordement des nombreux bâtiments isolés dans le département. Leur raccordement se fera «sur demande» après l'ouverture à la commercialisation du secteur dont ils dépendent. Il suffira alors de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur.

**Si vous avez un projet de construction** : Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016, les particuliers qui construisent une maison neuve ont l'obligation d'installer la fibre optique (Décret du 30 août 2016 en application de la loi Macron du 6 août 2015). Un fourreau souterrain pour le passage de la fibre, entre le local technique de la maison et la limite de la propriété, doit ainsi être prévu. La nature du fourreau, sa dimension, la profondeur d'enfouissement sont déterminés par des normes que les professionnels de la construction doivent respecter.

**Si vous habitez un immeuble collectif** : L'installation de la fibre optique dans votre logement nécessite la signature d'une convention entre Xp Fibre et votre copropriété. Si cette convention n'a pas encore été signée, faites-en la demande auprès de votre syndic.

Plus d'infos : [www.heraultnumerique.fr](http://www.heraultnumerique.fr)

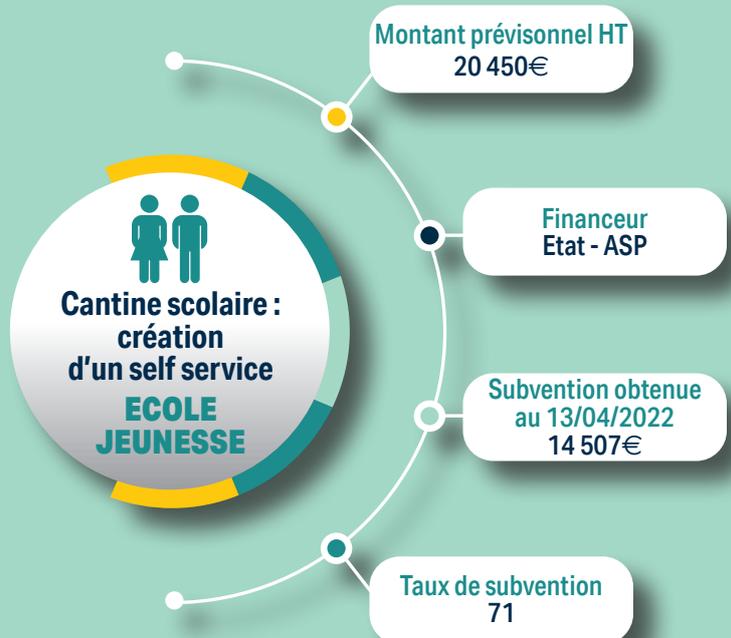
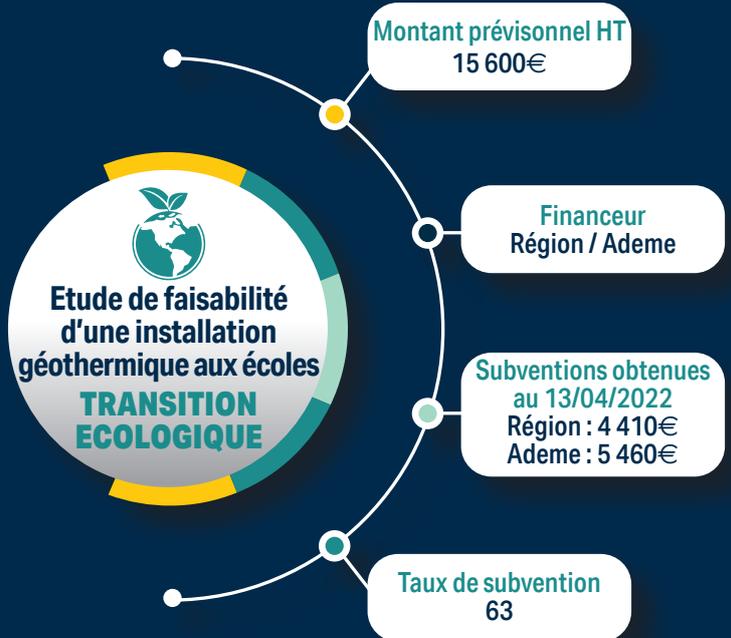
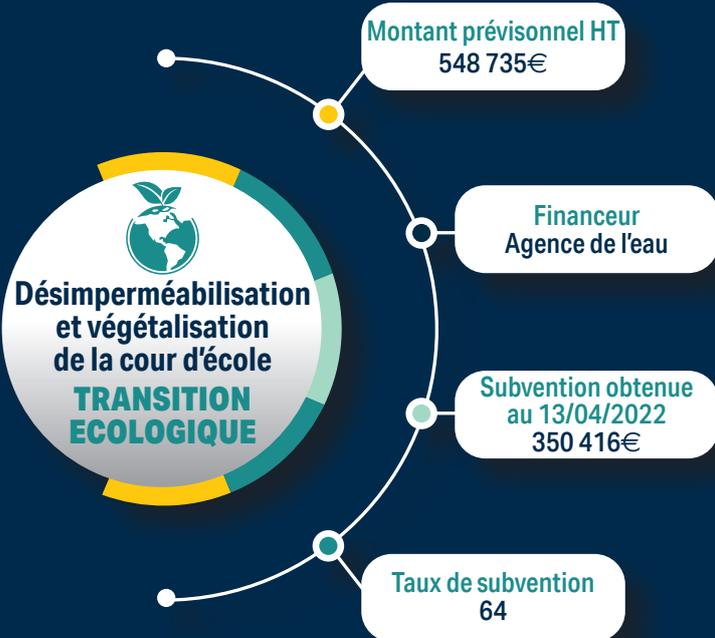
# Mobilités

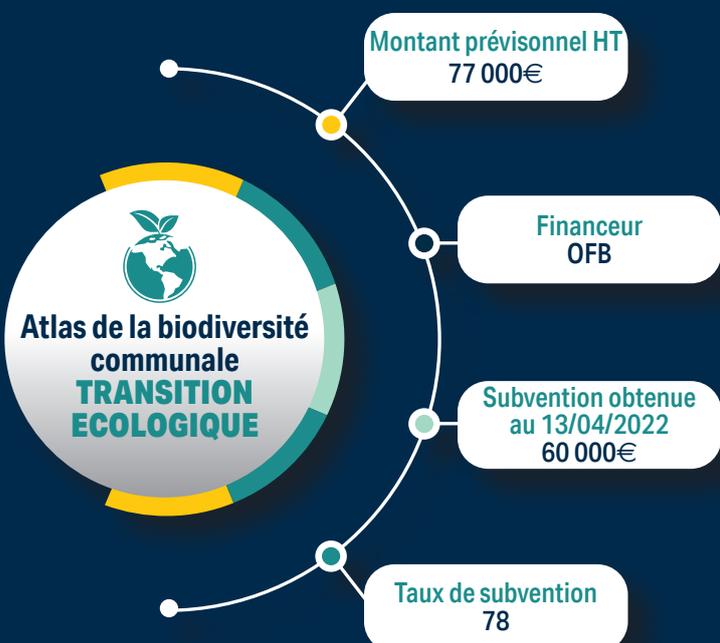
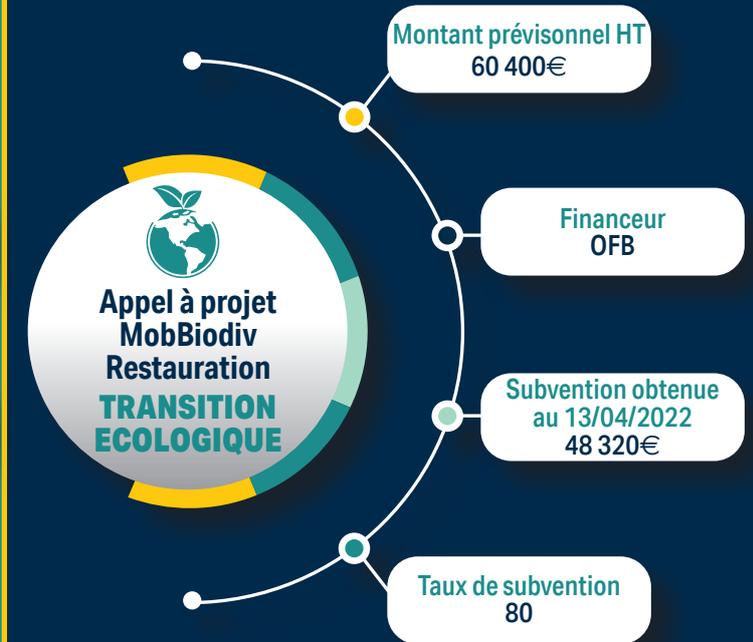


Trait d'union entre Montbazin et Montpellier Méditerranée Métropole (3M), la nouvelle piste cyclable et l'aire de covoiturage de Cournonsec ont été inaugurées le 12 février dernier en présence notamment de Michaël Delafosse, Président de la 3M et maire de la Ville de Montpellier, Josian Ribes, maire de notre commune, et Aurélien Daloz, 1<sup>er</sup> adjoint. Cette réalisation, qui comprend aussi l'élargissement de la route métropolitaine (RM) existante et la création d'un nouveau pont traversant la Vène, est désormais opérationnelle. Cet équipement pourrait permettre aux jeunes Montbazinois d'accéder en toute sécurité au futur lycée de Cournonterral, et aux habitants des deux intercommunalités d'accéder au Bassin de Thau comme au centre de Montpellier. Ceci marque la volonté de construire

la transition écologique au-delà des frontières administratives, et de travailler en commun au développement soutenable de nos territoires.

# Subventions obtenues





# En bref

## Fête locale

Notre fête annuelle, l'une des premières fêtes locales du Bassin de Thau, devrait enfin se dérouler dans de bonnes conditions cette année. Au programme : 3 jours de fête avec une soirée DJ le vendredi soir orchestrée par Evasion live. Puis, 2 orchestres se succéderont : Box Song Band le samedi et Octane le dimanche. Et bien sûr, les traditionnelles activités taurines et les manèges seront au rendez-vous !

## Carnaval

Le carnaval de Montbazin organisé fin mars par la mairie avec l'appui des associations L'Aquarium café, Les Zazélés et la MJC a permis à plus de 150 personnes de fêter dignement l'arrivée du printemps. Les petits et grands enfants ont pu déambuler avec la batucada Sète Sabia, découvrir le spectacle proposé par Pierre et sa roue Cyr avant de finir l'après-midi par un bal agrémenté d'un goûter de crêpes et de bugnes. Rendez-vous l'année prochaine !



## Paniers de Thau

Vous souhaitez commander des produits locaux, sans engagement, ni abonnement, ni minimum d'achat ?  
Rendez-vous sur le site internet [www.paniersdethau.fr](http://www.paniersdethau.fr)

### Comment commander mon panier à Montbazin?



Je me connecte et je m'inscris  
**gratuitement** sur

[www.paniersdethau.fr](http://www.paniersdethau.fr)



Je choisis le **groupement d'achat de Montbazin**



Je commande les produits dont j'ai besoin, à la fréquence qui me plaît



Je me rends entre **18h00 et 19h15** à la **salle polyvalente de Montbazin**, pour régler chaque producteur et récupérer mon panier.

### Elections : 1<sup>er</sup> tour

Le Pen : 31,14 %  
Macron : 21,23 %  
Mélenchon : 20,28 %  
Zemmour : 9,42 %  
Jadot : 4,23 %  
Pécresse : 3,90 %  
Lassalle : 3,29 %

Roussel : 2,12 %  
Dupont-Aignan : 1,62 %  
Hidalgo : 1,62 %  
Poutou : 0,72 %  
Arthaud : 0,45 %

**Participation : 77,4 %**

### Elections : 2<sup>nd</sup> tour

Macron : 44,53 %  
Le Pen : 55,47 %

**Participation : 74,6 %**



Merci aux présidents, assesseurs, scrutateurs et agents de la commune pour l'organisation de ces scrutins.

## Impôts et budget

Après 2020 et 2021, les élus de Montbazin ont décidé à l'unanimité et pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le maintien des taux de taxes foncières. En parallèle et à la majorité (moins une voix contre), le conseil a approuvé le budget prévisionnel 2022 le plus ambitieux de l'histoire de la commune avec 1,5 million d'euros d'investissement.

## Vandalisme

5 arbres plantés récemment par nos équipes, sur le terrain municipal près du pont de la Vène, ont été délibérément détruits. Ces essences faisaient partie du programme «8000 arbres» lancé par le Département de l'Hérault. Une enquête est en cours pour retrouver les auteurs de cet acte de vandalisme.



## Champions

Terry Margouet et Tim Metral ont débuté ensemble le taekwondo à l'âge de 3 ans et demi. Amis dans la vie, camarades de classe et complices sur les tatamis, ils sont inséparables. En termes de parcours, Terry a été champion d'Occitanie dans la catégorie moins de 30 kg en décembre 2019, et en mars dernier, Terry et Tim sont devenus tous les deux champions d'Occitanie : Terry dans la catégorie moins de 41 kg, et Tim dans les moins de 30 kg. Ils ont ainsi été qualifiés pour la coupe de France où Terry s'est distingué par un titre de Vice-champion de France ! Bravo à eux et bonne chance pour la suite !



## Rivière

Le Syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT) assure les travaux d'entretien de la Vène. Clarisse Marceillac, technicienne rivière, se tient à votre disposition pour tout constat d'embâcle, pour signaler tout problème ou encore pour échanger sur les pratiques en matière de gestion de la végétation.

Pour prendre contact : [travauxrivers@smbt.fr](mailto:travauxrivers@smbt.fr)



## Solidarité Ukraine

« Nous portons les mêmes couleurs et partageons sa douleur, soutien au peuple ukrainien ». Ce message visible sur notre panneau lumineux exprime la solidarité envers un peuple qui n'a pas choisi la guerre. Dès les premiers jours du conflit, la générosité des Montbazinois s'est exprimée. Plusieurs rotations de camions ont été nécessaires pour emporter les nombreux dons recueillis en mairie. Merci aux nombreux contributeurs ayant exprimé leur solidarité ! Un concert de rock « solidaire » a aussi été organisé le 22 avril par un collectif de Montbazinois avec le soutien de l'Aquarium Café et de la MJC. Les bénéfices de cette soirée, soit 2108€, ont été remis au Secours populaire français.

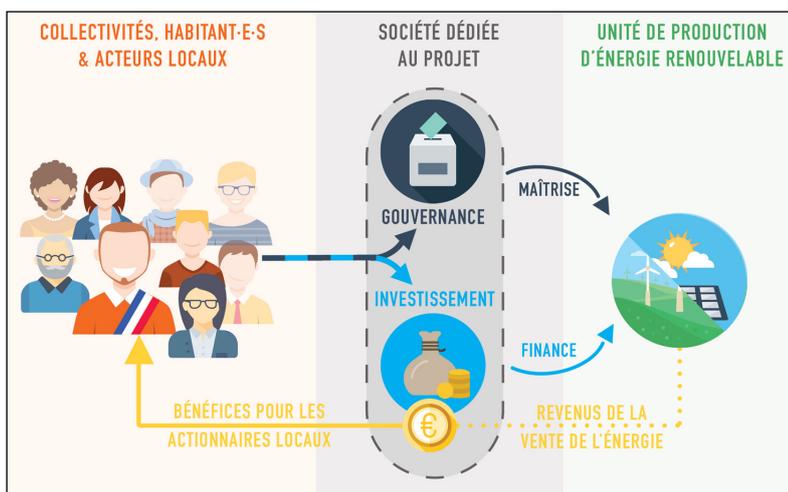
# L'énergie est notre avenir, produisons-la !

Au regard de l'urgence à agir récemment rappelée par les scientifiques, la commune de Montbazin et la coopérative citoyenne d'investissement en électricité solaire En Volt Toit s'associent afin de proposer un projet d'énergie citoyenne en installant 160 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur le toit de la salle polyvalente Marcelin Albert.



## Urgence à agir

Les rapports successifs du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) alertent depuis de nombreuses années sur le changement climatique et ses conséquences à l'échelle planétaire. Même si certains impacts seront inévitables, des solutions existent : un changement à l'échelle sociétale doit s'opérer d'ici 3 ans ! Pour y parvenir, chacun et chacune a un rôle essentiel à jouer, à titre individuel mais aussi collectif. L'un des moyens est de réunir habitants, collectivités et acteurs locaux pour produire ensemble une énergie renouvelable.



## Implication des citoyens

Tournés vers l'intérêt général avant tout, les projets d'énergie citoyenne ouvrent le financement et la gouvernance des projets aux citoyens qui souhaitent s'y investir. Produire de l'énergie verte, créer des emplois, développer le pouvoir d'agir citoyen, se réapproprier l'énergie au même titre que l'alimentation : les retombées locales et sociétales de ces projets sont nombreuses.

## Donner du sens à son épargne dans un cadre sécurisé et rémunérateur

Disposant du statut de SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif), la coopérative En Volt Toit est une entreprise d'investissement et de production d'électricité renouvelable locale, participative et d'intérêt collectif. Elle installe des centrales solaires et les finance avec des « Livrets d'épargne en énergie renouvelable » qu'elle propose aux citoyens et qu'elle rémunère. Les épargnants ont la certitude que leur argent sert à financer des projets locaux responsables avec un taux de rémunération élevé. Le projet de la salle polyvalente Marcelin Albert devrait voir le jour en 2023.



Il produira immédiatement et chaque année l'équivalent en électricité renouvelable d'une quinzaine de ménages. La coopérative prend en charge la totalité de l'investissement et tous les frais de fonctionnement pendant 20 ans : assurance, entretien et abonnement Enedis. Elle devient le propriétaire de l'installation et vend 100 % de l'électricité à un fournisseur. Elle verse en contrepartie un loyer d'occupation du toit à la commune.

Des rencontres seront prochainement proposées afin de présenter le projet, mais aussi pour vous inviter à contribuer et à devenir épargnant !

**Contacts et renseignements : Antoine COUILLET**

**Coopérative En Volt Toit / [contact@en-volt-toit.fr](mailto:contact@en-volt-toit.fr) / 06 50 02 93 93 / site : [en-volt-toit.fr](http://en-volt-toit.fr)**

# Complexe scolaire

Projet engagé dès le début du mandat municipal et ayant obtenu d'importantes subventions de l'État, de la Région, du Département et de Sète agglomération méditerranéenne, le chantier de rénovation énergétique des écoles va permettre de remettre en état l'un des plus importants bâtiments publics de la commune. Le confort thermique y sera amélioré en été comme en hiver.

Les vacances de février ont marqué le début des travaux qui seront réalisés durant toute l'année 2022 sur l'ensemble du complexe scolaire (écoles maternelle et élémentaire, cantine) de la rue de Valfalis. Trois classes provisoires ont été installées dans des bâtiments modulaires sur le plateau sportif, afin d'engager une première tranche au niveau de la partie élémentaire. Ces équipements temporaires apportent tout le confort nécessaire au bon déroulement de la classe, pour les élèves comme pour leurs enseignants. Un bureau de direction, un local ménage et des toilettes ont également été installés. L'accès aux classes est modifié pour faciliter les déplacements des entreprises, tandis que des aménagements des espaces extérieurs de l'école pour s'adapter à cette nouvelle organisation ont été entrepris par les services de la commune (pose de grillages, brise-vues, ...).

Les travaux de déconstruction et de dépose des installations électriques et de chauffage ont été réalisés pour la phase 1. Les premières menuiseries extérieures en bois fabriquées à Sète sont en cours de pose depuis la fin du mois d'avril. Quant aux nouveaux réseaux de ventilation, ils sont déjà installés avant la réalisation des isolations sous toitures.

Si l'action contre le dérèglement climatique est un des enjeux majeurs du dossier, l'engagement de l'équipe municipale et du maire vise aussi à améliorer les conditions de travail des élèves, des enseignants et des agents communaux, tout en réalisant des économies sur le budget municipal à moyen et long terme.

## Un véritable investissement pour l'avenir !

A noter qu'en raison de ce chantier, l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est déplacé au niveau de l'impasse des Colonnades durant toutes les vacances scolaires (printemps, été et Toussaint). Le jardin permettant aux enfants de jouer en extérieur fera le lien entre les deux bâtiments publics utilisés (Maison des sports et salle Occitanie) avec un cheminement sécurisé.



# Jardin des colonnades

Attendue depuis longtemps par de nombreux usagers, la rénovation du parc des Colonnades a été réalisée récemment par les agents des services techniques. Le sol était fortement dégradé par des années de ravinement des eaux pluviales. Un nouveau caniveau a été posé et le sol stabilisé a été renouvelé. De nouveaux arbres ont été plantés.

# Nouveau portique



Suite à plusieurs installations illégales de gens du voyage dans l'espace situé entre la salle polyvalente et le parking au bord de la Vène, la municipalité a décidé la mise en place d'un nouveau portique fabriqué et installé par les agents du service technique. L'objectif étant d'assurer une protection de cet espace souvent utilisé comme parking pour les manifestations, et d'éviter ainsi une nouvelle occupation du domaine public.



# Traçage

Les voiries aux abords de la place de l'église doivent faire l'objet d'une campagne de traçage, afin de mieux matérialiser les emplacements de parking.

# Centre communal d'action sociale (CCAS)

Établissement public communal, le Centre communal d'action sociale (CCAS) est chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune et d'exercer les compétences communales en la matière.

Zoom sur son rôle et ses missions.

## Rôle et principes d'actions

Le CCAS mène une action générale de prévention et de développement social. Son rôle consiste à accompagner l'attribution des aides sociales légales en informant, en guidant et en instruisant les demandes d'aides pour les Montbazinois. Il est aussi à l'initiative d'actions et d'activités sociales locales facultatives adaptées aux besoins des habitants. Cet établissement intervient exclusivement au bénéfice des Montbazinois dans le cadre d'actions à caractère social. Un principe de base : l'égalité de traitement. Toutes les personnes placées dans des situations objectivement identiques ont en effet droit à la même aide de la collectivité.

## Un établissement pour tous

Le CCAS s'adresse aux jeunes enfants et aux adolescents, comme aux adultes ou aux personnes âgées. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de tous : familles, parents isolés, personnes en démarche d'insertion, personnes en situation de handicap, etc. Le CCAS offre ainsi un espace d'accueil, d'écoute, d'information, de services et d'orientation à tous les publics.

## Fonctionnement et premières réalisations

Pour opérer des choix, le CCAS s'appuie sur un conseil d'administration présidé de droit par le maire. Il est composé à parité d'élus municipaux et de représentants de la société civile nommés pour leurs compétences, et peut compter sur un agent chargé de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement du public. Son budget est constitué en majorité par une subvention de fonctionnement versée par la municipalité. Pour plus de transparence et d'équité, le conseil d'administration a adopté un règlement intérieur en septembre 2020 et a fixé un barème d'attribution des aides aux particuliers en décembre de la même année. Première action menée par le CCAS : la réalisation d'une analyse des besoins sociaux, qui sert déjà de feuille de route des actions à mener sur les années à venir.

## Concrètement, pourquoi s'adresser au CCAS ?

Le CCAS apporte son appui sur différents volets de la vie :

**Logement social** : accompagnement pour l'instruction de votre demande de logement auprès des bailleurs sociaux.

**Démarches administratives** : soutien pour toute démarche liée à l'aide sociale légale (Protection universelle maladie - Puma, Allocation personnalisée d'autonomie - Apa, Revenu de solidarité active - RSA, etc.).

**Domiciliation** : proposition d'une adresse postale destinée aux personnes sans domicile stable, installées à Montbazin, pour leurs échanges avec les différentes administrations. Au-delà d'un simple service de réception de courrier, l'agent du CCAS apporte un suivi particulier relatif aux courriers reçus (conseils, orientation, aide à la rédaction, etc.).

**Aide alimentaire** : soutien alimentaire ponctuel auprès des administrés en situation précaire (selon certains critères). En parallèle, un accompagnement est proposé afin de permettre aux bénéficiaires d'améliorer leur situation.

**Aide financière exceptionnelle** : aide exceptionnelle attribuée après étude, souvent assurée en partenariat avec les services sociaux du Département de l'Hérault et des associations caritatives.

## Contact

Quel que soit votre besoin, vous pouvez prendre contact avec notre agent du CCAS en toute confidentialité. N'hésitez pas !

Adresse : 1 place de la Mairie 34 560 Montbazin / Tél. : 04 67 78 72 02 / Courriel : [ccas@montbazin.fr](mailto:ccas@montbazin.fr)



# Logements sociaux

**Un logement social (ou HLM) est un logement construit avec l'aide de l'État et soumis à des règles de construction, de gestion et d'attribution précises. Les loyers sont réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales. Qu'en est-il à Montbazin ?**

La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) impose un taux de 20 à 25 % de logements sociaux aux communes de plus de 3 500 habitants. Avec sa population estimée à 3 000 habitants, Montbazin n'est pas soumise aux obligations de la loi SRU. La commune compte cependant 73 logements sociaux répartis de la manière suivante :

73 logements sociaux à Montbazin					
T1	T2	T3	T4	T5	Total
3	6	34	24	6	73

Les types de logements, appelés T1, T2, T3, T4 et T5 correspondent aux nombres de pièces. La lettre T signifie « type » et le chiffre indique le nombre de pièces à vivre, salon/séjour/salle à manger et chambres. Ce chiffre n'inclut pas la cuisine, la salle de bains et les toilettes.

## 73 logements sociaux à Montbazin



### Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier d'un logement social, il est nécessaire de remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française ou titulaire d'une carte de séjour en cours de validité ;
- ne pas dépasser un niveau de ressources défini en fonction de votre composition familiale ;
- solliciter un logement pour l'occuper en tant que résidence principale.

### Comment effectuer une demande ?

Vous pouvez enregistrer votre demande sur internet via la plateforme [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) Elle peut aussi être faite directement auprès du CCAS en prenant rendez-vous par téléphone au 04 67 78 72 02 ou en adressant un courriel à [ccas@montbazin.fr](mailto:ccas@montbazin.fr)

A noter : vous devez renouveler votre demande tous les ans.

### Attribution de logement

Chaque programme de logement social fait l'objet de réservations. En contrepartie de leur financement, des structures et institutions sont réservataires de logements dans chaque programme et à ce titre bénéficient d'une priorité de présentation de candidats locataires.

Concrètement, 30% des logements sont réservés par le Préfet (État), 20% par les collectivités comme la commune ou le département et 50% par le bailleur social.

A noter : les salariés du secteur privé d'une entreprise de plus de 10 personnes peuvent bénéficier de logements sociaux réservés par Action Logement : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

### Procédure d'attribution

La Commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (Caleol) est la seule instance décisionnaire pour l'attribution des logements sociaux. Elle réunit le bailleur, la Caisse d'allocations familiales, la Préfecture, un représentant des droits des locataires, ainsi qu'un élu de la commune concernée. La commission examine au moins trois demandes par logement à attribuer. Les candidats sont proposés par le bailleur ou un réservataire (État, collectivité ou Action Logement).

Marjorie Ribes, adjointe déléguée aux affaires sociales, se charge de présenter des dossiers complets répondant aux critères d'attribution définis par les textes réglementaires et de développer un argumentaire témoignant de la situation spécifique du demandeur.

A noter : Pour un traitement équitable des demandes et pour justifier de la légitimité des dossiers présentés en commission d'attribution, le CCAS de Montbazin a mis en place un outil anonyme d'aide à l'analyse des dossiers composé d'indicateurs objectifs.

### Durée du bail

La durée du bail est indéterminée. Si vous obtenez un logement social, vous bénéficierez d'un droit au maintien dans les lieux. Cependant, il peut être mis fin au bail en cas d'impayés, de troubles de voisinage, de dépassement du plafond de ressources, de logement inoccupé, insuffisamment occupé ou encore de logement inadapté (trop grand).

# Eau potable

**Eau du Bas Languedoc** est le nouveau distributeur d'eau potable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. C'est une Société d'économie mixte à opération unique (Semop), structure juridique de droit privé créée pour une durée limitée par une ou plusieurs collectivités territoriales en vue de la conclusion et de l'exécution d'un contrat public. Cette Semop est créée pour les 13 prochaines années, et détenue à 40 % par le Syndicat du Bas Languedoc et à 60 % par Suez. Pour renforcer encore sa vocation, la Semop a souhaité être une société à mission, c'est-à-dire faire apparaître dans ses statuts une raison d'être, avec des engagements liés à l'environnement et à la responsabilité sociétale de l'entreprise. Ces engagements seront contrôlés annuellement par une commission dédiée, afin d'en évaluer l'avancement et la pertinence. Ce qui change en bref : une baisse de l'abonnement eau potable, une aide sociale avec les CCAS, des accueils renforcés avec de nouveaux numéros et site internet, etc.

Eau du Bas Languedoc assure ainsi la production et la distribution de l'eau sur 21 communes autour de l'étang de Thau et la vente d'eau en gros à 6 autres communes (Agde, Mèze, Frontignan, Sète, Balaruc-le-Vieux et Balaruc-les-Bains).

## Fonctionnement et premières réalisations

Vous venez de recevoir (avril 2022), une facture, dite contrat, qui ouvre votre compte chez le nouveau prestataire «Eau du Bas Languedoc». Elle porte uniquement sur l'abonnement au service de l'eau pour les mois de janvier à mars 2022, soit le premier trimestre de l'année.

Aucune consommation ou autres frais n'ont été facturés (droit d'accès au service, ouverture de compte, frais de dossier ou autres). Le montant de votre facture correspond à l'abonnement pour les 3 premiers mois écoulés et s'élève sur notre commune à 31,93 € TTC, soit :

- 12,66 € pour l'eau potable.
- 19,27 € pour la collecte et le traitement des eaux usées

## Pourquoi cette facture ?

La renégociation régulière des contrats de délégation de service public de l'eau potable est une obligation légale en France. Le service public d'eau potable était délégué au travers d'un contrat de concession avec une échéance au 31/12/2021. Le changement de distributeur n'entraîne aucun surcoût pour les abonnés. Aucun frais de fermeture ou de réouverture de compteur n'est facturé. Il y a continuité du service public de l'eau potable.

Seul le rythme des factures est modifié. Vous recevrez exceptionnellement 4 factures pour l'année 2022 au lieu de 2 factures, à compter de 2023. Le tarif de l'eau potable est en baisse sensible, avec un abonnement passant de 83,85 € TTC en 2021 à 50,64 € TTC en 2022. Soit une économie de 33,21 € / an.

## Vos données

Réglementairement, lors d'un changement de prestataire, seules vos données personnelles actuelles strictement nécessaires à la gestion de votre abonnement sont transmises à « Eau du Bas Languedoc » (adresse, email, téléphone). Les données dites sensibles, RIB, mode de paiement, ... ne peuvent, en aucun cas, être communiquées au nouveau délégataire. A compter de la réception de cette facture « contrat », vous avez la possibilité d'exercer vos droits pour maîtriser vos données personnelles et modifier vos consentements à l'utilisation de vos coordonnées numériques. Vous pouvez demander, entre autres, la mensualisation (ou son renouvellement) pour le paiement de vos factures d'eau. Les accès aux services « alerte fuite » et « alerte sur consommation » seront réactivés gratuitement.

## Contacts

**Accueil téléphonique du lundi au vendredi 8h-19h ; samedi 8h-13h : 0 977 408 465**

**En cas d'urgence (fuite, manque d'eau...), numéro disponible 24h/24 : 0 977 428 465**

**Site web : <https://eaudubaslanguedoc.toutsurmoneau.fr>**

**Courriel : [eaudubaslanguedoc@serviceclient.toutsurmoneau.fr](mailto:eaudubaslanguedoc@serviceclient.toutsurmoneau.fr)**



# Limitons le bruit

Bien que le bruit soit signe de vie, il constitue aujourd'hui l'une des préoccupations majeures des Français. De simple désagrément, le bruit est effectivement devenu un véritable problème de santé publique, portant atteinte à la qualité de vie quotidienne de nombreux concitoyens (perturbation du sommeil, fatigue, stress, ...).

Cette attention particulière de la population se traduit par une demande accrue d'intervention des pouvoirs publics tant pour réduire les nuisances sonores dues aux transports (voiture et moto avec régime moteur excessif, scooter avec échappement libre ou modifié) ou aux activités diverses, que pour arbitrer les conflits de voisinage liés au bruit. L'impact du bruit étant essentiellement local, le maire est sollicité en tant que représentant de la commune mais également par les pouvoirs de police qui lui sont confiés par la loi.

Sauf dans les rares cas où un policier est présent et en mesure d'interpeller le contrevenant, les nuisances occasionnées par les véhicules circulants ne sont souvent pas constatées par la force publique au moment où elles se produisent et leurs auteurs ne sont pas identifiés.

Le bruit est aussi source de nombreuses querelles de voisinage. Pourtant, en respectant quelques règles simples de vie en société, en dialoguant, nous pouvons tous vivre en bonne entente.

En effet, le bruit n'est pas seulement gênant après 22h. Il est indispensable de respecter la tranquillité de ses voisins à toute heure. Tout le monde n'a pas le même rythme de vie, les mêmes horaires de travail...

A l'inverse, il est aussi important de comprendre les contraintes liées aux activités de ses voisins, et que certaines fêtes ou réunions de famille peuvent occasionnellement créer de légers troubles.

## Dialogue et tolérance

En cas de désagréments répétés, mieux vaut s'efforcer dans un premier temps de trouver un arrangement avec un voisin indécis qui pourra faire preuve de compréhension, plutôt que d'engager immédiatement des hostilités.

## En dernier ressort

Si un terrain d'entente n'a pu être trouvé, vous pouvez faire appel aux forces de l'ordre (gendarmerie, police municipale) pour faire constater le trouble, quel que soit le type de bruit commis. Le bruit doit être audible depuis votre logement, qu'il vienne de l'extérieur ou d'un autre logement.

## Quelques conseils

Si vous prévoyez une soirée festive ou des travaux qui risquent d'être sources de bruit prolongé, il est recommandé d'en avvertir vos voisins oralement ou par écrit, avec un mot dans la boîte aux lettres. La perturbation temporaire sera beaucoup plus facilement acceptée et cela évitera les conflits.

Veillez à ce que vos animaux n'aboient pas constamment de jour comme de nuit. Les propriétaires d'animaux de compagnie et les personnes qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures appropriées pour préserver la tranquillité de tous.

Respectez les horaires pour vos travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse, débroussailleuse, etc.). Ces derniers sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

## Groupe de réflexion citoyen sécurité

Un groupe composé d'élus et citoyens se réunit régulièrement sur le thème de la sécurité. Différents sujets ont été abordés, notamment la vidéoprotection, les dépôts sauvages, les nuisances sonores, ...

Ce groupe est composé de Anna, Marine, Valérie, Daniel, François, Josian, Philippe et Vincent. Il est à l'origine de la rédaction de cet article sur les nuisances sonores.



## MAI

Mercredi 18 et Dimanche 22 : Sorties nature ABC des garrigues

Vendredi 20 : Groupe vocal « Les voix du coin », Aquarium, place des Colonnades

Samedi 21 : Fête des Moulins, moulin de Juffet

Samedi 21 : Forum du budget participatif de 10h à 12h

Dimanche 22 : Marché festif (matin), groupe Origami et vide-greniers du Tennis club, jardin public

Samedi 28 : Anniversaire du club Étoile Sportive Montbazinoise

Dimanche 29 : Foulées des droits de l'homme organisées par Amnesty International, départ devant les écoles

## JUIN

Vendredi 2 et 17 : Soirées de l'Aquarium, place des Colonnades

Samedi 4 et dimanche 5 : Fête de la Garrigue, jardin méditerranéen et alentours

Samedi 11 : 22<sup>e</sup> édition «Les judokas dans l'arène»

Samedi 11 et Dimanche 12 : Gala K Danse, salle polyvalente

Dimanche 12 (matin) : Marché festif, jardin public

Samedi 18 : Récital de la chorale les Ans chanteurs

Vendredi 24, samedi 25, dimanche 26 : Fête locale, jardin public

Dimanche 26 : Gala de violon de la MJC, chapelle Saint-Pierre

Jeudi 30 : Assiettes gourmandes des consommateurs relais des paniers de Thau

## JUILLET

Dimanche 10 (matin) : Marché festif, jardin public

Mercredi 13 : Vin à la française salle des Colonnades, déambulation et spectacle pyrotechnique au jardin méditerranéen

Jeudi 14 : Repas républicain, jardin méditerranéen

Lundi 18 : Concert du festival de Thau, jardin méditerranéen

## AOÛT

Mardi 2 : Cinéma en plein air, jardin méditerranéen. Possibilité de pique-niquer avant la séance

Samedis 6 et 27 : Sorties nature ABC des garrigues

Dimanche 14 (matin) : Marché festif, jardin public

Cette programmation est soumise à évolution. Suivez les actus de la mairie et des associations sur internet et les réseaux sociaux



## AGENDA

### EXPOSITIONS

3 au 12 juin :

Exposition du concours photo Faune, flore et paysages dans le cadre de l'ABC

13 au 26 juin :

Fred Petit, Estampes japonaises «Flowing with the waters»

27 juin au 10 juillet :

Peter Lökös, installation et peinture «Perméabilité»

11 au 24 juillet :

Alain Troyas, peinture «Mnésies équatoriales»

25 juillet au 7 août :

Jo Château et JL Lapinte, fer forgé et peinture «Assemblage»

8 au 21 août :

Thierry Dumont, Vincent Brunel photographies de la cave coopérative «Hallucinations millésimées»

22 août au 4 septembre :

Club photo de Lavérune «L'arbre mon ami»

## NAISSANCES

ALDEBERT Jean Basile Marie le 02/01/2022 à Montpellier

CILIEGIO Ange Marie-Christine Viviane le 07/02/2022 à Sète

COSTAMAGNA Lucas Sébastien le 17/02/2022 à Montpellier

BOSC CHABERT Léon Roger Joaquim le 18/03/2022 à Sète

VARENNE Walter Leonard le 14/04/2022 à Montpellier

## MARIAGES

ROUCAYROL Nicolas Bernard / ODIN Caroline Virginie le 03/05/2022

## DECÈS

ARBIOL Marie Louise veuve CESTER-BAQUERO le 20/01/2022

D'HERS Raymond Marius le 20/02/2022

BERJAU Augusta Nancy Julie veuve TORTOSA le 06/03/2022

BÉCARDIT Louise Lucie Doria veuve GRANIER le 14/03/2022

BUISSON Lucette Reine Marcelle veuve BARON le 30/03/2022



## ÉTAT CIVIL

# Nouvelle responsable des services techniques



Depuis le 1<sup>er</sup> avril, Noëlle Teissier assure les fonctions de Responsable des services techniques, succédant ainsi à Daniel Santi qui nous quitte le 13 mai après 27 ans de service, pour une retraite bien méritée.

Ses 18 ans d'expérience dans la fonction publique territoriale permettront à Noëlle, en plus des missions techniques assurées jusque-là, de suivre les grands travaux, de parfaire l'organisation, de planifier et d'améliorer les services rendus aux Montbazinois, le tout sous la direction du Directeur général des services, du Maire et des élus référents.

## Tribune libre

### Élus de la majorité municipale

*Après deux années de crises sanitaires, nous renouons enfin avec les manifestations et autres festivités ! Quel joie et quel bonheur de faire la fête ensemble, avec entre autres au programme la première fête de la garrigue, la fête nationale ou encore notre fête locale. Celle-ci sera l'occasion de renouer avec nos traditions. Attendez-vous donc à être réveillés en pleine nuit par le Martelet : à l'aide d'une bouteille attachée à une ficelle, les jeunes frappent à la porte des Montbazinois afin d'obtenir un coup à boire. Nous vous encourageons à les accueillir, tout comme à participer au Fougasset, cette distribution de brioches en porte à porte afin de récolter de l'argent pour assurer le financement de la fête.*

*Faisons collectivement preuve de tolérance lors de ces festivités, qui occasionnent certes quelques désagréments pour certains, mais qui restent exceptionnelles dans le calendrier. Elles doivent être perçues comme des opportunités pour faire la fête tous ensemble, jeunes comme plus anciens, dans un esprit de partage, de connaissance de l'autre et de respect mutuel.*

*Et nous faisons à nouveau appel aux bonnes volontés, notamment des jeunes, pour dynamiser la commune en créant un comité des fêtes. Pour construire ensemble un village encore plus festif, pour tous et pour toutes les générations. Montbazin a besoin de toutes les énergies pour pérenniser, enrichir et compléter son offre événementielle ; vous pouvez dans tous les cas compter sur celles de notre équipe.*

### Élus de l'opposition

*Chères Montbazinoises, Chers Montbazinois,*

*Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre soutien et vos messages sur notre page Facebook «Montbazin Demain». Malgré nos diverses demandes et propositions faites à la Mairie concernant la sécurité de notre village, nous restons à ce jour sans réponse de leur part et nous interrogeons sur les raisons de leur silence. En effet, certaines caméras sont encore mal positionnées et restent donc inefficaces. Il est évident que le manque de vidéo-surveillance sur les parkings et les espaces publics de notre commune augmente les dégradations de biens publics et privés (voir photos sur notre page Facebook). De plus en plus de villageois nous font part du vol ou dégradation de leur véhicule. De fait, nous renouvelons notre demande de finaliser le projet d'installation du système de vidéosurveillance comme prévu initialement et de repositionner certaines d'entre elles. Par ailleurs, nous soutenons les démarches écologiques mises en œuvre dans le village, mais nous nous interrogeons sur la pertinence de l'économie réalisée de 3€ par an et par habitant concernant l'extinction de l'éclairage public. Cette économie vaut-elle de mettre à mal la sécurité des biens et des personnes dans le village ? Nous renouvelons également notre demande afin de revoir la plage horaire pour l'extinction de l'éclairage public.*

*Mesdames et Messieurs les élus de la majorité, nous vous remercions d'écouter nos doléances et nos propositions afin de faire valoir les préoccupations de certains habitants.*

*N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook pour nous soutenir, connaître ou découvrir nos projets, rendez-vous sur Montbazin demain !*



1ère édition

4-5  
juin 2022

fête de  
la  
**GARRIGUE**

NATURE, ART & MUSIQUE

Rican

LE  
CARIBOU  
VOLANT

Cie du Théâtre  
de la Terre

GRATUIT

**MONTBAZIN – JARDIN MÉDITERRANÉEN**

Village des rencontres (jeux et ateliers)  
Odyssée des Garrigues (jeu de piste)  
Balades découvertes  
Concerts  
Expo photos

BUVETTE  
RESTAURATION SUR PLACE PAR LES  
PRODUCTEURS DES  
*Paniers de Thau*

Plus d'informations : [www.montbazin.fr](http://www.montbazin.fr)

